

Thème 3 : Les spécificités de la comptabilité des entreprises d'assurance et présentation comparée des états financiers

1

1

1 Le bilan: représentation de la situation financière

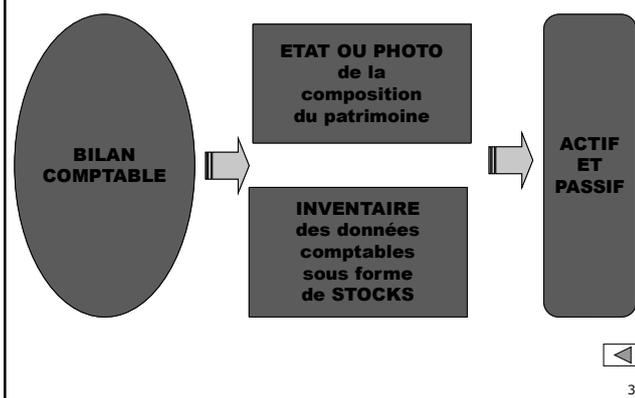
1.1 Définition

- Le bilan est le document comptable qui donne la représentation, à une date donnée, de la situation financière de l'entreprise
- Il fait apparaître les moyens mis en œuvre par l'entreprise pour réaliser son activité, et la manière dont ils sont financés.

2

2

Le bilan



3

3

1.2 Des opérations d'inventaire au bilan

- Le Bilan est établi une fois par an, il tient compte :
 - De la situation du patrimoine à l'ouverture de l'exercice comptable
 - Des enregistrements comptables effectués au cours de l'exercice comptable
 - Des enregistrements liés à l'inventaire (amortissements, provisions, ajustement des charges et des produits). Voir support complémentaire

4

4

Notions sur les enregistrements d'inventaire

L'amortissement.

L'amortissement est la répartition systématique du montant amortissable d'une immobilisation en fonction de son utilisation. C'est un processus de répartition des coûts, cela correspond à la consommation des avantages économiques futurs.

Les immobilisations sont amorties suivant un « plan d'amortissement » tenant compte de la durée probable d'utilisation du bien

NB : une immobilisation peut comporter plusieurs éléments ayant une durée de vie ou un rythme d'amortissement distincts (par exemple les murs et sa toiture, il sont alors comptabilisés de façon séparée de façon à pouvoir associer à chacun son plan d'amortissement

5

Une immobilisation amortissable est une immobilisation dont **l'utilisation par l'entité est déterminable**

Exemple très simple : un bien a une durée d'utilisation estimée de 5 ans, on constatera chaque année une dépréciation de ce bien pour 1/5 ème de sa base amortissable (valeur brute – valeur résiduelle*)

D'un point de vue financier, l'amortissement s'analyse comme une charge qui vient en déduction du résultat de l'entreprise. Cette charge n'entraîne cependant pas de décaissement effectif.

Les charges calculées annuellement au titre de l'amortissement ou des provisions portent le nom de dotations.

* Si elle est significative et mesurable

6

Exemple de PLAN D'AMORTISSEMENT EN LINEAIRE

Bien amorti	Mobilier	Durée d'amortissement:	5 ans
Base amortissable = valeur brute	3000	Date d'acquisition:	01/01/N
Système d'amt	linéaire	Date de mise en service:	01/01/N
Année	Valeur Nette comptable. en début d'exercice	Annuité	Valeur Nette comptable en fin d'exercice
N	3 000	600	2 400
N+1	2 400	600	1 800
N+2	1 800	600	1 200
N+3	1 200	600	600
N+4	600	600	0

7

Enregistrement comptable de l' « annuité » d'amortissement lors de l'inventaire

Ex l'année N :

Amortissement <table style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding: 5px;">Débit</td> <td style="padding: 5px;">Crédit</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding: 5px;"></td> <td style="padding: 5px; text-align: center;">600</td> </tr> </table>	Débit	Crédit		600	Dotation aux amortissements et provisions (Compte de charge) <table style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding: 5px;">Débit</td> <td style="padding: 5px;">Crédit</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">600</td> <td style="padding: 5px;"></td> </tr> </table>	Débit	Crédit	600	
Débit	Crédit								
	600								
Débit	Crédit								
600									

8

31/12/N

Actif (Emplois)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Passif (Ressources)
Actif immobilisé Ex : Autres immos	3000	600	2400	
Actif circulant				
TOTAL ACTIF				

Charges	Produits
Dotations aux amortissements 600	

9

9

31/12/N+1

Actif (Emplois)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Passif (Ressources)
Actif immobilisé Ex : Autres immos	3 000	600+600=1200	1800	
Actif circulant				
TOTAL ACTIF				

Charges	Produits
Dotations aux amortissements 600	

10

10

31/12/N+2

Actif (Emplois)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Passif (Ressources)
Actif immobilisé Ex : Autres immos	3 000	1200+600=1800	1200	
Actif circulant				
TOTAL ACTIF				

Charges	Produits
Dotations aux amortissements 600	

11

11

31/12/N+4

Actif (Emplois)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Passif (Ressources)
Actif immobilisé Ex : Autres immos	3 000	2400+600=3000	0	
Actif circulant				
TOTAL ACTIF				

Charges	Produits
Dotations aux amortissements 600	

12

Même si le bien est totalement amorti (valeur nette comptable nulle) il doit continuer à apparaître au bilan tant qu'il est utilisé. Sauf pour les frais d'établissement et les frais de recherche et développement

12

Le compte amortissement va recevoir chaque année la nouvelle dotation, la valeur de ce compte d'amortissement viendra en déduction de la valeur de l'immobilisation à l'Actif du Bilan (côté « Emplois »).

Ex : la « valeur » du compte amortissement sera de 600, l'année N, de 1200, l'année N+1, de 1800 l'année N+2, etc...

La valeur nette de l'immobilisation (valeur nette comptable) au bilan sera donc de 2400 l'année N, 1800 l'année N+1, 1200 l'année N+2.

NB : L'actif du bilan des entreprises d'assurance est directement présenté en valeur nette

13

Les dépréciations

La dépréciation d'un actif est la constatation que sa valeur actuelle* est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

*La *valeur actuelle* est la valeur la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage

14

Règle d'évaluation :

A l'inventaire, une dépréciation doit être constatée si la valeur actuelle de l'élément d'actif à l'inventaire est inférieure à sa valeur nette comptable. Chaque année, la dépréciation est réévaluée en fonction de la nouvelle valeur actuelle : elle est augmentée si nécessaire, elle est réduite (reprise) si la dépréciation constatée est plus faible que l'année précédente.

Remarque : Dès lors qu'une perte probable devient certaine, la dépréciation constituée doit être reprise et la charge réelle constatée.

15

Les dépréciations concernent les éléments d'actifs suivants :

Les créances : La dépréciation des créances est sans doute la plus courante, mais de nombreux éléments de l'actif peuvent faire l'objet de dépréciations, que ce soit les stocks et en cours, les titres ou certaines immobilisations comme le fonds de commerce ou les terrains, mais aussi d'autres immobilisations corporelles suite à prise en compte d'indices de valeur lorsque ces immobilisations font l'objet d'un amoindrissement de valeur résultant de causes dont les effets ne sont pas nécessairement réversibles.

16

Dépréciation

Débit	Crédit
	X

Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions (charges)

Débit	Crédit
	X

Le compte de dépréciation va recevoir chaque année la nouvelle dotation. Comme pour les amortissements, la valeur de ce compte viendra en déduction de la valeur de l'actif concerné au Bilan (côté « Emplois »).

17

Les provisions

Une provision est « un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise. » (PCG art. 321-5).

Les provisions pour risques et charges (clients litigieux, procès en cours, provisions pour pertes de change...) ont pour objet de couvrir des risques ou des charges, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation (ou le montant) est incertaine

18

Les Provisions pour risques :

Sont inscrites à ce compte toutes les provisions destinées à couvrir les risques identifiés inhérents à l'activité de l'entreprise tels que ceux résultant des garanties données aux clients ou des opérations traitées en monnaies étrangères ou les risques résultants de litiges,...

Les Provisions pour charges :

Sont inscrites à ce compte toutes les provisions destinées à couvrir des charges probables pour les exercices ultérieurs (provisions pour pensions et obligations similaires, provisions pour restructurations...).

19

Comptabilisation des provisions pour risques et charges à l'inventaire :

Provision pour risques et charges		Dotation aux amortissements et provisions (charge)	
Débit	Crédit	Débit	Crédit
	X	X	

20

Exemple

Suite à un litige aux prud'hommes, une entreprise considère qu'elle a :

- une probabilité de 80% de devoir verser une indemnité de 10 000€
- une probabilité de 20% de devoir verser une indemnité de 20 000€

⇒ une provision est constituée pour 10 000€

« en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, le montant à provisionner est, en général, celui qui correspond à l'hypothèse la plus probable » (PCG 323-2)

21

Comptabilisation de la provision à l'inventaire :

Provision pour risques et charges		Dotation aux amortissements et provisions (charge)	
Débit	Crédit	Débit	Crédit
	10 000	10 000	

22

Impact sur le bilan et compte de résultat N

Actif (Emplois)	B	A et D	N	Passif (Ressources)	
Actif immobilisé				Capitaux propres	
Immobilisations incorp.				Capital	
Immobilisations corp.				Réserves	
Immobilisations fi.				Résultat	X-10
				Provisions réglementés	
Actif circulant				Provisions	+ 10
Stocks				Dettes	
Créances				TOTAL PASSIF	
Disponibilités					
TOTAL ACTIF					
Charges		Produits			
Dotation aux prov.	10				
Résultat X-10					

23

Enregistrement de la charge effective et reprise de la provision

Banque		Charge exceptionnelle (indemnité)	
Débit	Crédit	Débit	Crédit
	10 000	10 000	
Provision pour risques et charges		Reprise sur provision (produit)	
Débit	Crédit	Débit	Crédit
10 000			10 000

24

Impact sur le bilan et compte de résultat N+1

Actif (Emplois)		B	A et D	N	Passif (Ressources)	
Actif immobilisé					Capitaux propres	
Immobilisations incorp.					Capital	
Immobilisations corp.					Réserves	
Immobilisations fi.					Résultat	Y
					Provisions réglementés	
Actif circulant					Provisions	10-10
Stocks						=0
Créances					Dettes	
Disponibilités					TOTAL PASSIF	
TOTAL ACTIF						

Charges	Produits
Indemnité 10	Reprise sur prov. 10
Résultat Y	

Quand la provisions est correctement évaluée, l'impact de la charge de l'indemnité est nul sur l'exercice N+1

25

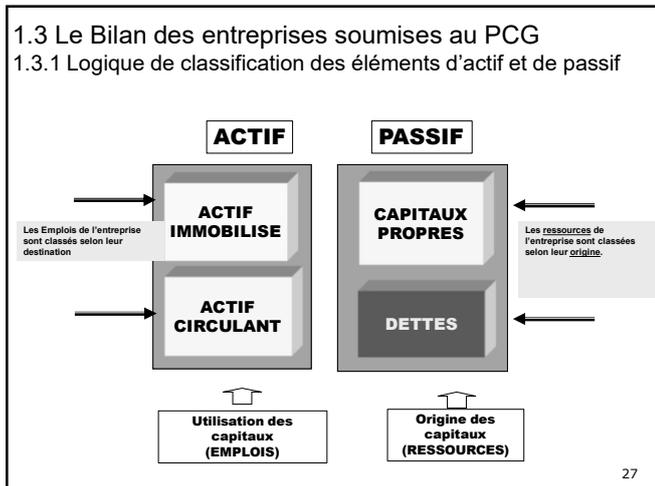
25

Les Provisions techniques (Entreprises d'assurance) :

Définition : Les provisions techniques traduisent le fait que, à la date de l'inventaire, l'entreprise a des engagements futurs vis à vis de ses assurés. Le Plan Comptable précise que la constatation des provisions techniques nécessaires est obligatoire pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Attention le bilan des entreprises d'assurance se présente différemment. Voir suite

26



27

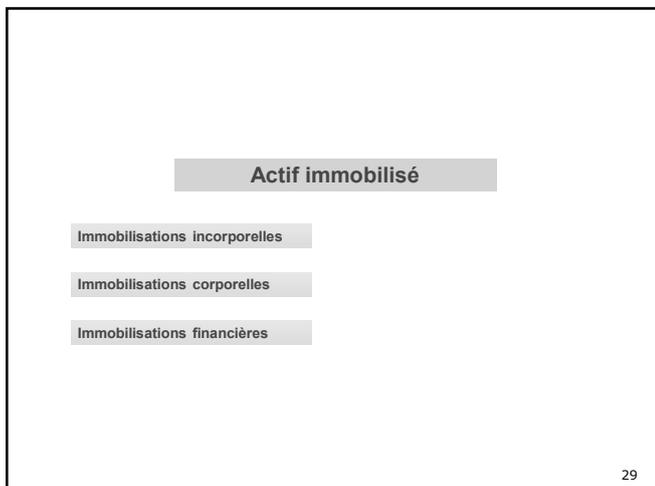
1.3.2 L'actif du bilan : les principaux postes

■ **L'Actif présente la valeur des biens et des droits que possède l'entreprise à une date donnée**

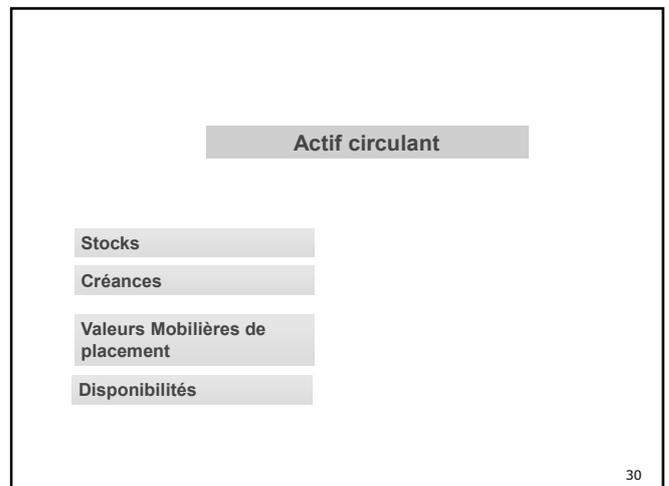
- Actif immobilisé : Ensemble des moyens destinés à servir durablement l'activité de l'entreprise
- Actif circulant : Ensemble des moyens destinés à sortir rapidement du patrimoine de l'entreprise.

28

28



29



30

1.3.2.1 L'actif immobilisé

- Il comprend les actifs destinés à servir l'activité de l'entreprise au-delà des 12 premiers mois.
- On distingue :
 - **Les immobilisations incorporelles** (brevets, droits au bail, logiciels. C.f. infra)
 - **Les immobilisations corporelles** (constructions, terrains, matériel industriel, véhicules... C.f. infra)
 - **Les immobilisations financières**
Titres destinés à rester plus de 12 mois dans le patrimoine de l'entreprise
Prêts consentis par l'entreprise (**y compris** part arrivant à échéance à - d'1an, simplement identifiée par une note de bas de bilan)

31

1.3.2.3 L'actif circulant

- On y trouve les actifs destinés à être vendus ou consommés dans le cadre du cycle d'exploitation ou destinés à rester (**lors de leur entrée dans le patrimoine**) pour une durée inférieure à 12 mois dans le patrimoine de l'entreprise.
- Ils comprennent :
 - **Les stocks** (matières premières, autres approvisionnements, marchandises, produits finis et encours)
 - **Les créances (clients/adhérents/usagers) et les créances courantes sur d'autres tiers** (ex : sur l'Etat).
 - **Valeurs mobilières de placement** (titres acquis avec l'intention d'une détention à court terme)
 - **La trésorerie** (avoirs en banque et en caisse)

32

Actif circulant

Stocks
Créances
Valeurs Mobilières de placement
Disponibilités

L'actif circulant est lui-même classé selon un critère de liquidité* croissante

*Le degré de liquidité d'un actif dépend de la longueur du délai nécessaire pour le convertir en monnaie, mais aussi des frais et de la perte éventuelle qu'entraînerait la conversion en monnaie.

33

liquidité d'un actif (suite)

Attention, cependant, cette classification n'est qu'approximative.
En effet la conversion en monnaie suppose l'existence d'un marché secondaire pour les actifs et à ce titre une immobilisation peut s'avérer plus liquide qu'un stock.
De même, à l'intérieur d'une rubrique, tous les actifs n'ont pas forcément le même degré de liquidité (c'est notamment le cas entre les créances dites « douteuses » et les autres créances clients).

34

1.3.3 Le passif du bilan : les principaux postes



Rque : Les postes du passif respectent plus ou moins un degré une classification en fonction de l'exigibilité des fonds (délai pendant lequel les fonds restent à la disposition de l'entreprise)

35

35

1.3.3.1 Les capitaux propres

- On distingue principalement **Les capitaux propres**
 - **Le capital**
 - **Les autres apports sans droit de reprise**
 - **Les réserves** : part des bénéfices des exercices antérieurs affectés durablement à l'entreprise
 - **Le résultat de l'exercice** : Excédent ou déficit. Il est égal tant à la différence entre les produits et les charges qu'à la variation des capitaux propres entre le début et la fin de l'exercice

1.3.3.2 Les provisions pour risques et charges

Absentes de la représentation simplifiée donnée précédemment, elles figurent au bilan entre les capitaux propres et les dettes.
Il s'agit de passifs dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise (contrairement aux dettes).

36

Provisions

Les provisions représentent un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise. Elles sont destinées à couvrir :

- des risques identifiés inhérents aux activités de l'entreprise
- des charges prévisibles

37

1.3.3.3 Les dettes

- Elles sont regroupées en fonction de leur nature.
- On trouve principalement :
 - **Les dettes financières** (emprunts obligataires, dettes auprès des établissements de crédit)*.
 - **Les dettes fournisseurs**
 - **Les dettes fiscales et sociales** (dettes envers le personnel, l'Etat, les organismes sociaux)
 - **Les autres dettes** (principalement des dettes sur immobilisations).

} **Dettes d'exploitation**

* remarque: on trouve tout en haut des dettes financières les passifs subordonnés (c.f. lexique)

- Nous reviendrons sur cette notion dans la partie consacrée aux activités d'assurance

38

Dettes

- Dettes financières
- Dettes d'exploitation
- Dettes diverses

L'organisation des dettes elles-mêmes respecte plus ou moins le critère d'**exigibilité** des fonds (les dettes d'exploitation vis-à-vis des fournisseurs sont réglées plus rapidement que les emprunts)

Attention cependant ! :
Les dettes financières, et plus particulièrement les dettes auprès des établissements de crédit incluent des découverts bancaires (soldes créditeurs de banque) et des concours bancaires courants.

39

Bilan au ...

ACTIF	Exercice N			Net N-1	PASSIF	Net N	Net N-1
	Brut	A/D	Net				
Actif immobilisé	X	X	X	X	Capitaux propres	X	X
Immobilisations incorporelles	X	X	X	X	Fonds de dotation	X	X
Immobilisations corporelles	X	X	X	X	Réserves	X	X
Immobilisations financières	X	X	X	X	Résultat de l'exercice	X	X
Actif circulant	X	X	X	X	Provisions	X	X
- stocks	X	X	X	X	Dettes	X	X
- créances	X	X	X	X	Emprunts	X	X
- VMP	X	X	X	X	fournisseurs	X	X
- disponibilités	X	X	X	X	fiscales et sociales	X	X
					Total Actif = Total Passif		

40

1.4 Le Bilan des entreprises d'assurance

1.4.1 Spécificités de l'activité d'assurance

- L'inversion du cycle de production
- Méconnaissance, lors de l'encaissement de la prime, de la charge réelle finale
- Excédents de trésorerie

41

Excédents de trésorerie

↓ Permettent

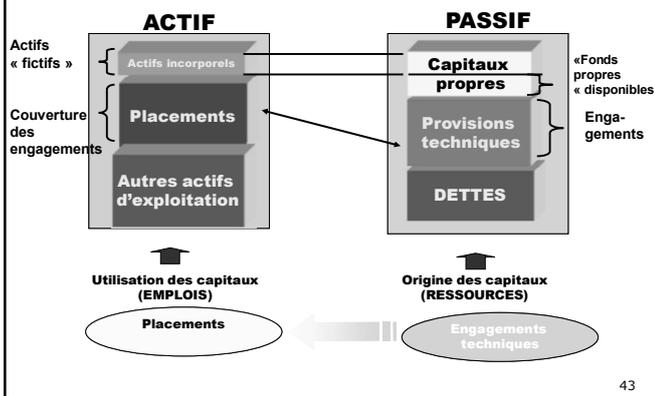
Placements financiers ← Sont représentatifs de → Engagements Techniques à court ou long terme

Conséquences sur le bilan

- A l'actif, le montant des placements est très élevé;
- Au passif, le montant des engagements envers les assurés (les provisions techniques) dépasse couramment celui des capitaux propres

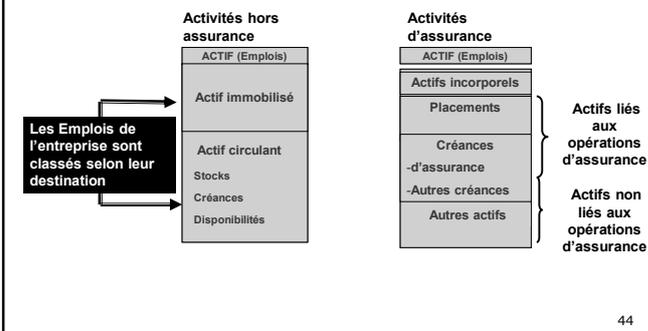
42

1.4.2 Structure générale du bilan



43

1.4.3 L'actif du bilan : les principaux postes



44

ACTIF (en euros)	N	N-1
Actifs incorporels		
Placements		
Créances (nées d'opérations d'assurance ou de réassurance):		
Autres créances		
Autres actifs		
Actifs corporels d'exploitation		
Avoirs en banque, CCP et caisse		

Document établi à titre indicatif, non exhaustif

45

1.4.3.1 Actifs incorporels

- Valeur des fonds commerciaux acquis
- logiciels acquis ou créés par l'entreprise.

1.4.3.2 Placements

- terrains et constructions (y compris les immeubles d'exploitation) ;
- placements dans les entreprises liées ou avec lien de participation (titres, prêts, dépôts...);
- autres placements dont les obligations, les actions et autres titres à revenus fixes ou variables ;

46

1.4.3.3 Créances

Créances

- Les créances issues d'opérations d'assurance de coassurance ou de réassurance
- les autres créances : personnel, état et collectivités locales, et débiteurs divers.

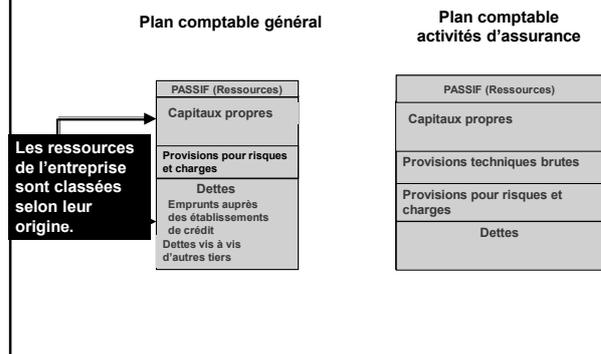
Autres actifs

- Les actifs corporels d'exploitation (meubles, matériels informatiques, véhicules)
- Attention : Les immeubles sont classés en placement. Ces actifs sont présentés nets d'amortissement.
- Les sommes disponibles en banque (et en caisse)

47

47

1.4.4 Le passif du bilan : les principaux postes



48

PASSIF (en euros)	
Capitaux propres	
Capital	
Réserves	
Résultat de l'exercice	
Passifs subordonnés	
Provisions techniques	
Provisions pour risques et charges	
Autres dettes	
- Dettes nées d'opérations d'assurance directe	
- Dettes nées d'opérations de réassurance	
- Dettes envers des établissements de crédit	
- Autres dettes	

Document établi à titre indicatif, non exhaustif

49

ACTIF		PASSIF	
Actifs incorporels		Capitaux propres	
Placements		Passifs subordonnés	
		Provisions techniques brutes	
Créances		Provisions pour risques et charges	
Autres actifs d'exploitation		Dettes	

Document établi à titre indicatif, non exhaustif

50

1.4.4.1 Capitaux propres (*ou fonds mutualistes et réserves*)

Capitaux propres (*fonds propres (mutuelles)*)

- Capital (*Le fonds d'établissement (mutuelles)*)
- les réserves (dont la réserve de capitalisation qui est en réalité une provision à caractère technique)
- Le résultat de l'exercice (excédent ou déficit)

1.4.4.2 Passifs subordonnés

Passifs (matérialisés ou non par des titres) de dernier rang c'est-à-dire remboursés en dernier rang en cas de liquidation. Qualifiés de quasi-fonds propres, ils sont admis dans certaines limites dans le calcul des minima de fonds propres imposés par la réglementation

Ex : titre subordonnés à durées déterminée ou indéterminée.

51

51

1.4.4.3 Provisions techniques

Les provisions techniques représentent la valeur des engagements de l'entreprise envers ses adhérents et envers les entités lui ayant cédé des risques en réassurance

1.4.4.4 Provisions pour risques et charges

c.f. Supra

1.4.4.5 Dettes

les dettes nées d'opérations d'assurance ou de réassurance
 les dettes financières : emprunts obligataires et dettes envers les établissements de crédit ;
 Les autres dettes dont les dettes sur le personnel, l'état, et les collectivités locales, les organismes sociaux et les créiteurs divers

52

52